



Toulouse le 19 mars 2024

Objet : Actualités sociales

ASH 13 mars 2024 : Le modèle d'EHPAD est mort. Éric Fragono de l'ADPA (Association des Directeurs au Service des Personnes Agées), pour que la citoyenneté soit un droit effectif, que l'offre de vie et d'animation l'emporte sur le soin, les EHPAD doivent faire leur révolution : sortir du système d'autorisation de la loi 2002-2, revenir sous le code de l'habitat et de la construction classique, redonner une plus grande autonomie aux directeurs.

Média Social 13 mars 2024 : Un accord a été trouvé entre sénateurs et députés sur la proposition de loi « bien vieillir » : carte professionnelle pour les aides à domicile, création d'un service départemental pour l'autonomie, possibilité d'accueillir un animal en EHPAD, droit de visite inconditionnel pour les personnes en fin de vie ou en soins palliatifs, création d'un registre national de protection pour la protection juridique des majeurs, création de services autonomie à domicile (SAD).....

Les Echos 13 mars 2024 : Le MEDEF et la CPME, dans le cadre des négociations sur les parcours professionnels, proposent un CDI à destination des chômeurs de plus de 60 ans. L'employeur pourrait le rompre une fois que ceux-ci obtiennent tous leurs trimestres de cotisation pour partir à la retraite.

ASH 15 mars 2024 : La réunion du conseil exécutif de la Silver Economie s'est tenue le 13 mars. Une première pour ce regroupement d'une centaine d'acteurs, impliqués dans les questions de vieillissement de la population. Le mois prochain, ce conseil devrait se doter d'une véritable identité juridique en amont de la préparation du futur contrat de filière.

Les Echos 14 mars 2024 : Prête à engager un bras de fer avec le MEDEF et la CPME sur le compte épargne temps universel (CETU), la CFDT a décidé de rester dans la négociation sur l'emploi des seniors. L'Élysée lui aurait confirmé que ce dispositif verra le jour, quitte à ce que l'Exécutif l'impose au Patronat.

ASH 16 mars 2024 : Pour développer la pratique sportives dans les établissements accueillant les personnes âgées, une instruction du 29 février 2024 vient définir le rôle de référents en Agence Régionale de Santé (ARS). Le dispositif « 30 minutes d'activité physique par jour » est également étendu à ces établissements. Le gouvernement entend ainsi encourager le développement de l'activité sportive dans le champ de l'autonomie.

Le média Social 15 mars 2024 : Docteur Vianney Mourman, chef de l'équipe de soins palliatifs de l'hôpital parisien Lariboisière : « il faut entendre la demande de mort et surtout la comprendre ».

Le Média Social 15 mars 2024 : Dimanche 17 mars est la Journée Nationale des Aides à Domicile. Les différentes Fédération se saisissent de cette vitrine pour montrer l'importance cruciale de ces métiers pour les publics fragiles.

La Dépêche 16 mars 2024 : A la demande de plusieurs syndicats de médecins, la CNAM propose une consultation longue (CL) du médecin traitant à 60€ qui concernerait les personnes âgées. La CL sera facturable « une fois dans l'année » pour « les patients de plus de 80 ans », dans un périmètre précis : consultation de sorties d'hospitalisation dans les 30 jours après sortie, consultation de dé-prescription des patients ayant plus de dix lignes de traitement, remplissage du dossier pour l'obtention de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et consultation, en présence de l'infirmière en pratique avancée.

Actualités Sociales 19 mars 2024 : L'Assemblée Nationale doit se prononcer le 19 mars sur le vote définitif « portant diverses mesures relatives au grand âge et à l'autonomie » avant son examen au Sénat le 27 mars. Si le texte contient de nombreuses avancées en faveur du « bien vieillir », il devrait être suivi d'un projet de loi pour donner toute sa mesure.

La Dépêche 19 mars 2024 : Dans le cadre des négociations tarifaires avec l'Assurance maladie il est proposé des consultations dites « longues » à 60 euros. Parallèlement, le gouvernement cherche des économies suite à la baisse des prévisions de croissance. La santé fait partie des secteurs concernés par la réduction des dépenses. La DREES attribue notamment la hausse des dépenses de l'Assurance Maladie au vieillissement de la population et à l'accroissement du nombre de patient atteints d'une affection longue durée (ALD), comme les diabétiques ou les personnes souffrant d'insuffisance cardiaque ou respiratoire. On ne peut que se réjouir de l'allongement de la durée de vie, mais à condition que ce soit avec des personnes en bonne santé. Pour cela il faut mettre le prix en soins et surtout en prévention. Pas sur qu'une « super consultation » annuelle des plus de 80 ans, même à 60 euros suffise.....